



BULLETIN DU CENTRE ANTIFRAUDE DU CANADA

Stratagème de besoin urgent d'argent

2023-02-06

LA FRAUDE : IDENTIFIEZ-LA, SIGNALEZ-LA, ENRAYEZ-LA

Le Centre antifraude du Canada (CAFC), la Police provinciale de l'Ontario et la Gendarmerie royale du Canada lancent une campagne de prévention de la fraude afin de sensibiliser la population à la hausse marquée du stratagème de besoin urgent d'argent à l'endroit des aînés au Canada.

Le stratagème du besoin urgent d'argent, aussi appelé arnaque des grands-parents, consiste pour le fraudeur à communiquer avec des aînés ou les membres d'une famille et de prétendre que leur petit enfant ou un proche a été victime d'un accident, accusé d'une infraction comme la conduite en état d'ivresse ou une infraction en matière de drogue, ou encore est malade du fait de la COVID-19. Les fraudeurs se font passer pour un agent, un avocat ou même le petit enfant ou l'être cher. Ils informent ensuite la victime qu'un paiement pour la caution ou l'amende doit être fait immédiatement afin d'éviter que le membre de la famille soit incarcéré. Les fraudeurs invoquent souvent une soi-disant ordonnance de non-divulgence pour interdire à la victime de parler de l'incident à qui que ce soit. Si la victime accepte de verser la somme demandée, l'arnaqueur prend des dispositions pour recueillir l'argent en personne ou demande à la victime d'envoyer le montant en espèces par la poste.

Une variante courante du stratagème de besoin urgent d'argent repose sur l'envoi d'un courriel. La victime reçoit un courriel affichant une adresse connue de son carnet d'adresses. Dans le message, l'arnaqueur demande une faveur : acheter une carte-cadeau parce qu'il est malade ou a perdu son portefeuille. Dans certains cas, le fraudeur a compromis le compte de courriel de l'expéditeur ou obtenu le carnet d'adresses de la victime.

Nouvelle variante du stratagème :

Le CAFC reçoit des signalements d'incidents où la victime a reçu un message frauduleux par texto ou dans les médias sociaux invoquant un besoin urgent d'argent. L'arnaqueur se fait passer pour un proche ou un membre de la famille et prétend que son cellulaire est défectueux ou est tombé dans l'eau. Il donnera alors un autre numéro de téléphone et demandera de lui envoyer un texto. L'arnaqueur demandera à la victime de lui envoyer des fonds pour faire réparer son téléphone ou acquitter une facture.

Indices – Comment vous protéger

- Si vous recevez un appel suspect d'un « membre de votre famille » qui affirme se trouver dans une situation urgente, raccrochez et communiquez directement avec le membre de votre famille en question au numéro qui figure dans votre carnet d'adresses.
- Si l'appelant affirme être un responsable de l'application de la loi et vous demande de régler une amende ou une caution, raccrochez et communiquez directement avec la police.
- Écoutez votre voix intérieure qui vous dit : « Il y a quelque chose qui cloche ».



Gendarmerie royale
du Canada

Royal Canadian
Mounted Police



Bureau de la concurrence
Canada

Competition Bureau
Canada



Police Provinciale de l'Ontario

Canada

- Faites attention à ce que vous publiez en ligne. Les fraudeurs utilisent l'information diffusée dans les médias sociaux et les sites de rencontre à des fins de ciblage. Ils peuvent facilement trouver le nom de vos proches et de l'information sur eux.
- Méfiez-vous des appels où l'on vous demande de prendre des mesures immédiates et de verser une caution pour un membre de votre famille en détresse.
- Prenez garde aux numéros apparaissant sur votre afficheur qui vous semblent familiers. Les fraudeurs utilisent une technologie pour masquer (mystifier) le numéro réel à partir duquel ils appellent et donner l'impression qu'il s'agit d'un numéro de téléphone de confiance.
- Si vous recevez un courriel ou un texto provenant soi-disant d'un ami ou d'un proche et où l'on vous demande de l'argent, appelez vous-même la personne en composant le véritable numéro de téléphone figurant dans votre carnet d'adresses.
- Utilisez des mots de passe uniques et difficiles à deviner pour tous vos comptes de courriel et de médias sociaux.

Toute personne qui croit avoir été victime de cybercriminalité ou de fraude est priée de le signaler à la police et au CAFC, au moyen de son [système de signalement en ligne](#) ou par téléphone au 1-888-495-8501. [Si un incident s'est produit, mais que vous n'êtes pas tombé dans le piège, signalez-le tout de même au CAFC.](#)